



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 086-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.137

Déposée le : 06.05.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Roulet Romy (Malleray, PS) (porte-parole)
Gasser (Bévilard, PSA)
von Wattenwyl (Tramelan, Les Verts)
Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 10.06.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

La mise en place d'une structure adéquate apte à assurer l'accueil des adolescent-e-s et des jeunes en grande difficulté est urgente et nécessaire

Le Conseil-exécutif est chargé :

de soutenir la mise en place d'une structure d'accueil et d'accompagnement pour les adolescent-e-s et les jeunes adultes en grande difficulté dans la partie francophone du canton de Berne.

Développement :

Actuellement, les jeunes qui sont en crise profonde, déscolarisé-e-s, aux prises avec des accès de violence, souffrant parfois d'addictions et de troubles comportementaux, ne trouvent pas de place d'accueil dans la partie francophone du canton de Berne. En 2018, un projet-pilote permettant de combler la fermeture du Foyer des jeunes de St-Imier survenue en 2014 avait été envisagé, mais n'a pas abouti faute de locaux et de ressources.

La partie francophone du canton de Berne (ainsi que les cantons voisins) a besoin d'une institution d'éducation spécialisée qui assurerait une prise en charge en milieu stationnaire, très encadrante et offrant des espaces qui répondraient à un éventail de besoins. Cette institution serait destinée à des enfants et adolescent-e-s dès l'âge de 12 ou 13 ans et jusqu'à 18 voire 25 ans, qui se trouvent en situation de difficulté d'adaptation avec leurs environnements familial, social, scolaire, préprofessionnel, professionnel et pour des cas ne relevant pas du domaine pénal. Ce centre pourrait offrir l'encadrement nécessaire à un réapprentissage de la vie quotidienne et scolaire en vue d'intégrer une filière de formation. Une palette d'activités préprofessionnelles proposées à l'interne tout en étant reliée étroitement au monde professionnel.

Cette nouvelle institution devrait offrir une structure qui se compose d'un internat, d'ateliers professionnels encadrés par des maîtres socio-professionnel-le-s, d'une école avec des enseignants et des enseignantes spécialisé-e-s, d'un encadrement et d'un soutien et/ou d'un suivi psychologique. Une formule d'accueil en appartement accompagné par un personnel éducatif pourrait aussi compléter avantageusement l'éventail des prestations. Intégrer une collaboration étroite avec l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO)¹ et la Conférence latine des Chefs des Départements de justice et police serait une plus-value au projet institutionnel. Selon les besoins de places des autres cantons romands, une institution mixte, fermée et semi-ouverte devrait être examinée.

L'objectif final d'une telle institution est d'amener les jeunes, par l'intermédiaire du groupe et de la formation professionnelle, à prendre confiance en eux et en elles, à accéder progressivement à une plus grande autonomie et réussir leur intégration socioprofessionnelle.

Le besoin est avéré dans l'ensemble de la Suisse romande qui démontre une forte augmentation de cas que les services ad hoc ne sont pas en mesure de placer et qui pourraient intégrer cette nouvelle structure (cf. RTS, Téléjournal du 28 avril 2021). L'Institut Saint-Raphaël² (Champlan, Valais) pourrait servir d'exemple. Deux études menées, l'une par l'Office des mineurs (DIJ)³ et l'autre par l'OPAH (DSSI)⁴ sont venues confirmer le besoin de structure d'accueil et d'accompagnement pour les adolescent-e-s et jeunes adultes en grande difficulté.

Le Foyer de Prêles est toujours inoccupé et une solution d'occupation est activement recherchée par le canton. Le site comprend une infrastructure correspondant aux besoins d'une telle institution et cette solution doit être étudiée.

Motivation de l'urgence : Les adolescent-e-s et les jeunes en grande difficulté doivent pouvoir être accueilli-e-s dans une structure adéquate. Il n'y pas d'institution éducative spécialisée en mesure de les prendre en charge et leur nombre est en augmentation.

Destinataires

– Grand Conseil

¹ <https://www.aemojb.ch/>

² <https://saint-raphael.ch/>

³ Prestations destinées aux enfants ayant un besoin particulier d'encouragement et de protection Analyse concernant la partie francophone du canton (Jura bernois et Bienne), Office des mineurs du canton de Berne, 10 juin 2019

⁴ Erhebung des Bedarfs an frankophonen Notfall- und Beobachtungsplätzen, Schlussbericht, Office des personnes âgées et handicapées du canton de Berne, avril 2019